

ENCOURAGER L'ENTRÉE DES COMMUNS DANS LA LOI SUR LE NUMÉRIQUE

jeudi 10 septembre 2015



Les communs ce sont d'abord des pratiques sociales, nos gestes et nos engagements de tous les jours qui ouvrent des brèches politiques pour inventer la société de demain, une société résiliente, créative et solidaire. Mais ces pratiques ont besoin d'être encouragées et protégées par la loi.

La loi sur le numérique est en préparation. Cette loi constitue une formidable occasion pour que les communs fassent leur entrée dans le droit, en favorisant la libre diffusion de la culture et des savoirs.

Le Conseil National du Numérique, pour encourager le gouvernement à consacrer le domaine public positif, l'open access et la fouille automatique de données de texte pour la recherche, vient de publier [une tribune dans le monde](#), signée par 75 personnalités.

Plusieurs membres de Vecam s'y associent.

Vous aussi, vous pouvez soutenir cette démarche en diffusant cette tribune et [en signant la pétition qui l'accompagne](#).

Adresse originale de cette page : <https://vecam.org/Encourager-l-entree-des-Communs-dans-la-loi-sur-le-numerique>